

L'écho syndical

Dates importantes:

- 4-10 juin Soirée d'information "assurance emploi" en ZOOM
- 16 juin Soirée d'information "assurance emploi" en présentiel si le nombre minimum d'inscription est respecté
- 26 juin Séance d'affectation service direct aux élèves.



Ce mois-ci...

- » Mot de la présidente
- » Ménage d'été
- » Uniformes
- » Assurances La Personnelle
- » Déménagement
- » CNESST, savais-tu ?
- » Assurances BENEVA
- » Accès équitable à l'eau potable
- » Geneviève en parle...
- » Petite histoire des vacances au Québec
- » Agenda et concours
- » SPSTL en action
- » Pense à ça

Mot de la présidente

Chers membres,

Alors que s'achève cette année scolaire, je tiens à vous adresser, au nom du syndicat, toute ma reconnaissance pour votre engagement, votre professionnalisme et votre solidarité tout au long de ces mois exigeants. Vous avez su faire preuve de résilience, de créativité et de dévouement, malgré les nombreux défis rencontrés, qu'ils soient pédagogiques, organisationnels ou liés aux conditions de travail.

Cette fin d'année est aussi l'occasion de faire le point : plusieurs avancées ont été obtenues, notamment dans la finalisation de plusieurs dossiers nécessitant une entente avec l'employeur, l'accompagnement des membres pour le droit de refus, avancement dans le comité santé et sécurité au travail, les communications actives aux membres par capsules, par courriel et par téléphone, rendre accessible aux membres les différentes soirées d'informations en lien avec le RREGOP, le RQAP, droit de refus, et même plus encore. Nous avons même eu un vent de fraîcheur avec le bulletin syndical et son nouveau nom. Malgré tout, de nombreux dossiers restent ouverts, et nous devons rester vigilants et unis pour faire valoir nos droits et défendre la qualité de notre mission éducative.

L'été qui approche est bien mérité. Profitez de cette pause pour vous reposer, vous ressourcer et passer du temps avec vos proches. Nous reviendrons à la rentrée avec la même détermination à faire entendre notre voix et défendre vos droits.

Au nom de toute l'équipe syndicale, je vous souhaite une excellente fin d'année scolaire et un très bel été.

Solidairement,

Carol-Anne Dupré



INFORMATION

OUVRIERS D'ENTRETIEN CL II ET CONCIERGES

Déménagement et grand ménage dans nos milieux scolaires

Pendant les vacances scolaires, un nettoyage profond des établissements sera effectué afin de préserver la propreté des écoles pour la prochaine rentrée scolaire.

Il s'agit notamment de nettoyer les murs, les placards et les étagères, le plafond, les plinthes, les casiers, de déplacer du mobilier, etc..

Voici un petit guide pour éviter des blessures.

Guide CNESST



**Quoi faire si vous avez un
accident du travail?**

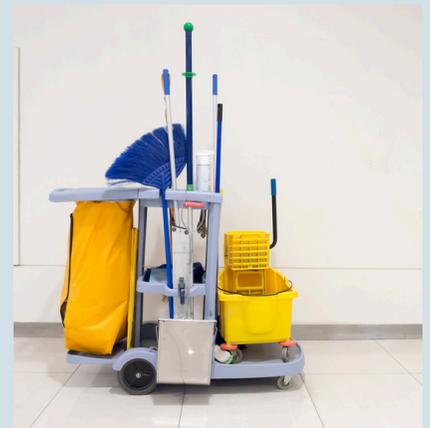


Manque de temps pour terminer le ménage d'été?

Avec les rénovations, les camps de jour de la ville, les journées de vacances, votre devis prévoit plus de journées de travail que la période qui vous est allouée en l'absence d'élèves.

Il faut en discuter avec votre direction pour ajouter du service de conciergerie dans les écoles qui ne seront pas prêtes pour la rentrée scolaire.

L'employeur évalue la situation au début du mois d'août.



Vêtements et uniformes

Le centre de services fournit gratuitement tout uniforme, vêtement spécial ou chaussures de sécurité dont il exige le port à cause de la nature du travail, et tous vêtements ou articles spéciaux exigés par la loi et les règlements. Vous pouvez demander la procédure au service des ressources humaines.

Pour nous
contacter:



450 424-4626



spsll@videotron.ca

Pour plus
d'information:



infolettre



INFORMATION



laPersonnelle

La Personnelle, assureur de groupe auto, habitation et entreprise : des avantages négociés par la CSQ pour ses membres depuis plus de 35 ans. La satisfaction des membres est prioritaire et près de 99% d'entre eux renouvellent leurs polices d'assurance chaque année.

En tant que membre de la CSQ, vous pouvez compter sur les assurances auto, habitation et entreprise personnalisées, et sur les agents en assurance de dommages pour adapter vos protections à vos besoins spécifiques.

Demandez une soumission



Déménagement

Si tu es salarié régulier ou si tu bénéficies de la clause 2-1.01B) b) tu as droit à un congé spécial pour déménagement une fois par année.

Demande le formulaire de changement d'adresse au service des ressources humaines.

N'oublie pas de nous faire parvenir ta nouvelle adresse par courriel:

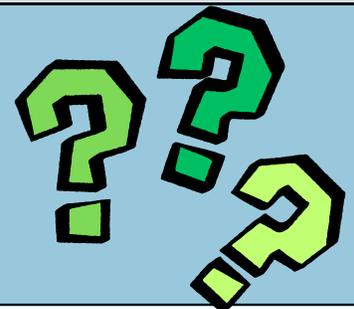
spstl@videotron.ca



SAVAIS-TU ?

Savais-tu que tu as droit à d'autres indemnités en santé et sécurité?

- Vêtements endommagés
- Lunettes brisées, etc.



Pour nous contacter:



450 424-4626



spstl@videotron.ca

Pour plus d'information:



infolettre



Pour les personnes nouvellement embauchées.

Si tu réponds aux critères d'admissibilité prévus à la convention collective:

- Tu dois faire des choix de protections en assurance maladie ou te prévaloir de ton droit d'exemption;
- Tu dois également faire des choix en assurance soins dentaires et en assurance vie;

Si tu ometts de remplir le formulaire d'adhésion ou tu ne l'as pas remis à l'employeur ou si l'employeur a négligé de te le transmettre, l'inscription par défaut survient. C'est-à-dire que si aucun choix n'a été fait, après trois périodes de paie consécutives, le régime de base est octroyé avec un statut de protection individuel afin de se conformer à la Loi sur l'assurance médicaments.

- Primes perçues rétroactives à la date d'admissibilité;
- Double prime perçue jusqu'à la fin du remboursement de l'arrérage;

Pour modifier ton adhésion

- Tu dois remplir le formulaire d'adhésion et le soumettre à l'employeur;

Si moins de 60 jours suivant la date d'admissibilité

- Changements demandés entre en vigueur rétroactivement au 1er de celle-ci;

Si plus de 60 jours après la date d'admissibilité

- Changement demandé entre en vigueur au premier jour de la période de paie qui coïncide ou qui suit la date de réception de la demande par l'employeur;

Personne conjointe ou à charge

- Si tu omets de faire des choix de protections en assurance collective, cela peut engendrer une problématique pour la couverture de la personne conjointe ou des personnes à charge en assurance maladie;
- La Loi sur l'assurance médicaments précise que toute personne admissible à une assurance collective est dans l'obligation de pourvoir à la couverture de sa personne conjointe partageant le même domicile. Il en est de même pour les personnes à charge.

MOBILISONS-NOUS POUR UN ACCÈS ÉQUITABLE À L'EAU COURANTE ET POTABLE!

Une réalité qui choque!

Saviez-vous que pendant que vous lisez ces lignes, des centaines de familles autochtones au Québec et au Canada vivent sans eau potable et, parfois, sans accès direct à de l'eau? Encore aujourd'hui, l'accès à l'eau courante et potable n'est pas universel! Imaginez devoir faire bouillir votre eau chaque jour ou pire encore devoir réaliser toutes les tâches ménagères et d'hygiène personnelle sans eau.

« À Aupaluk, Nunavik.

Il n'y a plus d'eau potable au village depuis plusieurs jours, et même des semaines. [...]

Nous n'avons pas de nouvelles. Nous ne savons pas quand nous allons en recevoir. »

**Le droit à l'eau,
ça coule de source!**
Et pourtant...



Geneviève en parle...

L'année scolaire est sur le point de se terminer, et en vous parlant depuis décembre, je suis consciente que cette année a été vraiment difficile.

Les vacances approchent à grands pas et seront grandement méritées. Je vous souhaite de vous ressourcer, de vous reposer et de recharger vos batteries.

Voici quelques astuces pour vous aider à vous relaxer et à vous détendre pendant vos vacances :

- Changer de rythme, ne pas mettre de réveil et prendre son café tranquillement et chaud! 😊 Prendre des moments de liberté, sans rien planifier et retrouver un rythme plus lent!
- Se rapprocher de la nature! Aller marcher en forêt, s'asseoir près d'un lac, écouter les vagues et profiter du soleil!
- Faites ce qui vous nourrit et vous fait du bien : Lire, écouter de la musique, dessiner, souper avec des amis ou la famille, etc.

Voici deux articles pour ceux qui veulent en savoir plus sur les astuces pour profiter pleinement de leurs vacances!

Vacances à la maison, reposantes, mais pas plates → 

9 façons de se détendre en vacances → 



Geneviève Leclerc
Vice-Présidente

PETITE HISTOIRE DES VACANCES AU QUÉBEC

C'est 1946 que la première semaine de vacances payées aux ouvriers est accordée sous le gouvernement québécois de Duplessis.

Un employé doit avoir travaillé préalablement une année complète pour y avoir droit.

Les employeurs vont donner des congés payés annuels qui sont réclamés par le mouvement ouvrier plutôt que de réduire le temps de travail journalier.

Les travailleurs québécois auront droit à une deuxième semaine de congés payés en 1968, soit à la refonte du Code du travail.

C'est en 1971 que les vacances de la construction sont fixées au calendrier.

En 1979, le gouvernement de René Lévesque adopte la Loi sur les normes du travail. Une troisième semaine de vacances est prévue pour les travailleurs après 10 ans de service auprès du même employeur.

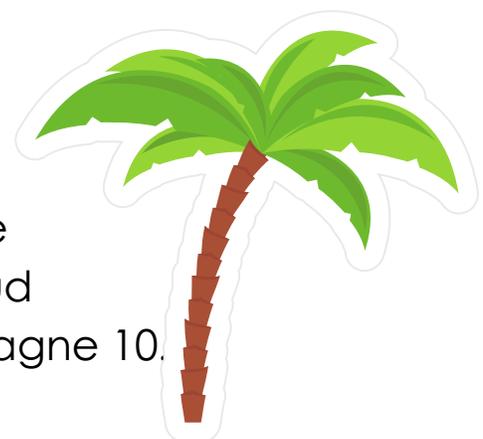
Ce délai est ramené à cinq ans en 1990.

Jours chômés et payés

De plus, en tant que salarié syndiqué votre convention collective S3 vous octroie 13 jours chômés et payés. Notre convention nous permet de moduler ce règlement à la hausse.

Saviez-vous que...

Le Québec compte 8 journées de congés fériés et que d'autres pays comme la France, l'Italie, la Corée du Sud bénéficient de 11 congés ; la Belgique, le Chili et l'Espagne 10.



AGENDA ET CONCOURS

AGENDA 2025-2026

Bonne nouvelle ! Nous avons reçu les agendas 2025-2026 !



Si tu as **déjà commandé** le tien, il sera livré à ton école ou donné à la personne déléguée de ton école d'ici le 10 juin.



Si tu avais **choisi de venir chercher** ton agenda au bureau du SPSTL, tu dois communiquer avec nous par courriel afin de **prendre rendez-vous** (entre le 10 et le 19 juin de 7h45 à 15h30)



Si tu n'avais **pas commandé** d'agenda, nous en avons quelques exemplaires de surplus. Tu dois communiquer avec nous par courriel.



Courriel : spstl@videotron.ca



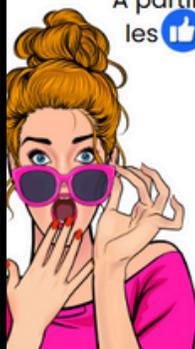
CONCOURS

Tu obtiens un coupon de tirage si:

- Tu es abonné à l'infolettre
- Tu as signé ta carte de membre
Un courriel a été envoyé le 29 avril à tous les membres n'ayant pas déjà signé la carte électronique.
- À chaque fois que tu  une publication sur le Facebook du SPSTL
Tous les  depuis le mois d'août ont été comptabilisés.
À partir d'aujourd'hui, nous comptabiliserons seulement les  sur les publications de mai et juin.

Le concours se termine le 10 juin.
Plusieurs prix à gagner.

Pour t'abonner



SPSTL *En action*

Dans la semaine du 12 au 15 mai, des membres du conseil exécutif ont participé au Congrès de la FPSS.



PENSE À ÇA !



- Je choisis de prendre mon bien-être en urgence au lieu de prendre mon mal en patience.
- Être en vacances, c'est n'avoir rien à faire et avoir toute la journée pour le faire.
- Prendre soin de soi ce n'est pas égoïste. C'est essentiel.

